



04-06/03/2022

Date: 04.03.2022

Time: 16.30

Notification# 01

Document: 3.01

From: The Clerk of the Course  
To: Competitor car# 51  
Cc: The Stewards of the Meeting  
The Secretary of the Meeting  
All other Competitors

Classic		Legend	X	Challenger		Youngtimer	
---------	--	--------	---	------------	--	------------	--

**FAITS :**

Dans le cadre des Legend Boucles de Bastogne 2022, le 04/03/2022 à 14h, l'officiel de l'épreuve, Mr. Alain Delaunois avec licence n° 2666 a surpris le pilote de la voiture #51 Mr. Olivier BREITTMAYER en train d'effectuer des reconnaissances avec la voiture de rallye sur le parcours de l'RT5 (Vaux-sur-Sure) près du Poste 8.

**INFRACTION :**

L'article 15 du règlement Légend / Challenger / Youngtimer du Legend Boucles 2022 stipule que la reconnaissance « se fera à bord d'une voiture de série. Les voitures de rallye et/ou participantes sont interdites »

**DECISION :**

La Direction de Course décide, en accord avec l'art. 15 du Règlement Particulier Legend-Challenger- Youngtimers du Legend Boucles 2022 de pénaliser de 600 points Mr. Olivier BREITTMAYER, pilote de la voiture #51 sous réserve de la présentation des nouveaux éléments conformément à l'Article 14.3 du Code Sportif International.

Etienne MASSILLON  
Lic. RACB 487

LE DIRECTEUR DE COURSE